

PLAIDOYER POUR LES MOBILITÉS ACTIVES : UNE AFFAIRE COLLECTIVE

Le plaidoyer à destination des décideurs est un outil indispensable pour promouvoir les mobilités actives au quotidien. Comment convaincre ? Comment mobiliser les bons arguments en faveur du changement au bon moment ?

En tant que démarche d'intérêt général, le plaidoyer repose avant tout sur des alliances entre des personnes issues entre autres, du milieu citoyen, associatif, académique ou institutionnel. Tous ces acteurs jouent un rôle et apportent une plus value à cette stratégie d'action collective.

Génèse et éléments de définition sur le plaidoyer

Le plaidoyer désigne un ensemble d'actions destiné à influencer les décideurs et décideuses politiques pour agir en faveur d'une **cause d'intérêt général**. Inscrit dans la filiation de la défense des droits (plaidoirie), les définitions françaises et internationales insistent sur la force de l'argumentaire et du discours.

Ainsi, le plaidoyer poursuivrait un **objectif de changement** de la législation/et ou des normes en faveur de cette cause.

Le champ professionnel du plaidoyer est issu du courant de l'*advocacy* apparu au début du XX^{ème} siècle aux Etats-Unis, qui désignait les activités de groupements organisés en vue d'**influencer les décisions de l'administration**, que ce soit au niveau local ou national. Progressivement, cette pratique s'est professionnalisée avec l'arrivée massive des "chargé-es de plaidoyer" dans les organisations non gouvernementales (ONG) et les lieux de pouvoir.

Une forte mobilisation des associations pour un plaidoyer en faveur des modes actifs

Créée en 1980, la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)** inscrit le changement de la législation et la conviction des décideurs comme un axe central de son action au quotidien (1).

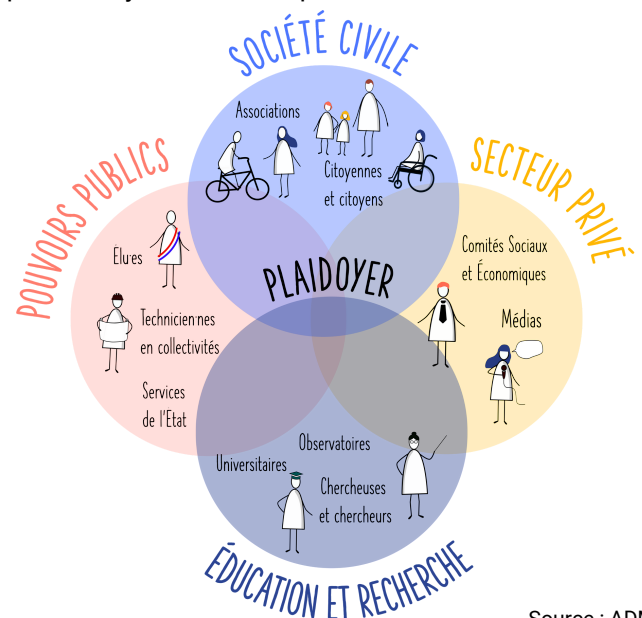
Cet investissement est réaffirmé en 2021 par l'action de 471 associations d'usagers adhérentes de la FUB ainsi que de leurs salarié-es et bénévoles, qui œuvrent à une meilleure prise en compte des politiques cyclables dans les politiques locales des communes et intercommunalités.

En parallèle, les associations de promotion de la marche et de défense des piétons telles que **Rue de l'Avenir, FFRandonnée, 60 millions de piétons**, œuvrent aux échelles locales et nationales pour réaffirmer le rôle central de la marche comme mode de déplacement mais également comme vecteur de lien social et d'un développement urbain durable.

La création récente d'un **collectif national "Place aux Piétons"** (2020) est un signal positif pour porter ces enjeux auprès des décideurs et inscrire la marche à l'agenda politique des mobilités (2).

Quel rôle peuvent jouer les citoyen-nes, les élu-es et l'écosystème des mobilités actives ?

Le plaidoyer est souvent perçu comme un champ d'action porté uniquement par des associations et des ONG. Pourtant, les pouvoirs publics, les acteurs de l'éducation et de la recherche, mais aussi les médias, les citoyens et les salariés, pourraient jouer un rôle clé pour défendre ces causes.

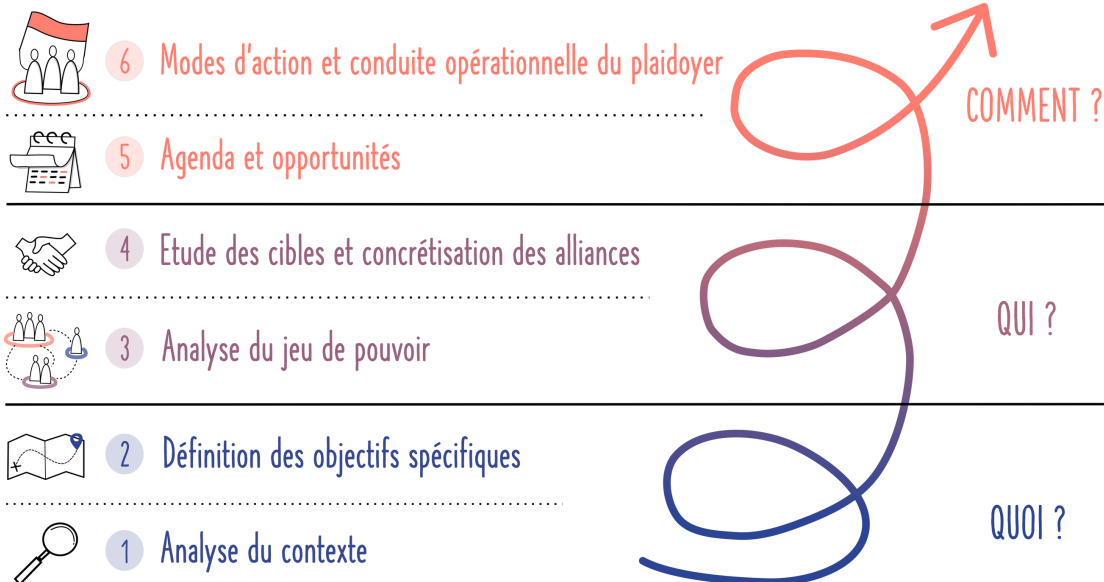


Source : ADMA

Qu'est-ce que pourrait apporter l'éducation et la recherche ? Un argumentaire de plaidoyer gagnerait en force en s'appuyant sur les avancées de la littérature scientifique. Cet argumentaire pourrait être plus impactant s'il figurait en première page d'un journal local ou s'il était débattu au sein d'une assemblée citoyenne plurielle. **Cette dimension "collective"** du plaidoyer est garante d'une plus grande transparence et un levier pour coconstruire des actions avec les habitants impactés et/ou concernés.

Les élu-es et acteurs publics sont de plus en plus nombreux à s'inspirer des modes d'action du plaidoyer pour initier des actions de conviction au sein de leur institution ou vis-à-vis de décideurs nationaux. Le rôle des associations d'élu-es telles que **Vélo & Territoires** ou le **Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables** est déterminant pour renforcer les coalitions entre les sphères politiques et citoyennes en faveur des modes actifs.

Six étapes pour élaborer et conduire un plaidoyer



Source : [6-pm](#)
Modélisation : ADMA

ÉLABORER UN PLAIDOYER

La conduite d'un plaidoyer doit s'insérer dans une stratégie robuste, pensée dans le temps, et en lien avec un écosystème d'acteurs. Ces facteurs sont déterminants pour toucher les décideurs politiques au bon moment.

De nombreuses ONG ont développé des référentiels méthodologiques pour élaborer et conduire un plaidoyer (3). A partir de ces travaux, nous vous proposons de travailler autour de **6 grandes étapes**. Celles-ci nous renvoient à trois questions clés auxquelles toute coalition de plaidoyer doit chercher à répondre : **quoi, qui et comment**.

Quoi ?

L'analyse du contexte (étape 1) et la définition d'objectifs spécifiques (étape 2) permettent de fixer le cadre et de choisir votre sujet de plaidoyer : quel problème souhaitez-vous résoudre ? Le contexte politique vous-est-il favorable ? La définition d'objectifs mesurables dans le temps, atteignables et réalistes vous permettent d'assurer un suivi et une mesure effective des actions dans le temps.

Qui ?

L'analyse du jeu de pouvoir (étape 3) et la concrétisation des alliances (étape 4) sont des leviers importants pour traiter des situations complexes, réinstaurer un dialogue et/ou un rapport de force. Ce travail permet également de classer les acteurs en fonction de leur niveau d'influence, d'analyser le contexte dans lequel évolue la cible, son entourage et ses marges de manœuvre.

Comment ?

Une fois la stratégie définie et les alliances nouées, il convient de conduire des actions de plaidoyer. La conduite du plaidoyer en lien direct ou indirect avec le décideur. La définition d'un agenda (étape 5) et des modes d'action (étape 6) constituent la partie opérationnelle du plaidoyer.

L'agenda du plaidoyer permet d'affiner et hiérarchiser les étapes du processus décisionnel, les occurrences médiatiques et d'y confronter une ou plusieurs actions en faveur de votre cause d'intérêt général. Cet agenda est central dans la planification de vos actions : il permet de maximiser vos chances de succès et garantit un impact médiatique et politique de vos actions.

Les modes d'action de plaidoyer représentent l'aboutissement de cette démarche. Ils impliquent pour certains l'acquisition de savoir-faire, de savoir-être pour convaincre, mais aussi de faire évoluer une position et parfois établir un rapport de force.

Quatre modes d'action du plaidoyer

Expertise et recherche

L'expertise et la recherche sont de précieux alliés pour construire des argumentaires, fournir des preuves et crédibiliser le discours.

L'intervention média permet de rendre visible votre cause auprès de l'opinion publique et des cibles à convaincre. C'est un levier important pour nouer des alliances et inviter les décideurs à se positionner.

Intervention média

Relation décideurs

A travers un rendez-vous décideur, vous pouvez défendre et porter vos objectifs pragmatiques et mesurables et/ou obtenir le soutien d'acteurs qui portent la décision ou accompagnent le décideur final.

La mobilisation citoyenne renvoie à la structuration d'un mouvement citoyen pour défendre une cause : les pétitions, happenings, manifestations peuvent en être des matérialisations concrètes.

Mobilisation citoyenne et campagne digitale

INITIATIVES ELOQUANTES DE PLAIDOYER DANS LE CHAMP DES MOBILITES ACTIVES

Stratégie média et mobilisation citoyenne : l'exemple de l'association Bizi ! au Pays-Basque



L'association pro-vélo *Bizi !*, au Pays-Basque, s'est distinguée dans les années 2010 par sa capacité à organiser des actions de plaidoyer médiatiques et de mobilisation citoyenne. Son ambition était de faire évoluer positivement la prise en compte du vélo dans les politiques publiques locales.

A l'occasion des fêtes de Noël 2011, *Bizi !* s'est alliée à un journal local pour interpeller le maire et établir le dialogue (4). Une fois le sujet médiatisé, l'association a mis en place des "happenings" pour créer des contre-sens cyclables avec les habitants et inciter les élus à respecter la réglementation nationale en vigueur.

Plan stratégique de plaidoyer de la San Francisco Bicycle Coalition (2018-2022)

Le plan stratégique élaboré par la coalition cycliste de San Francisco est particulièrement représentatif de l'incursion des méthodes et techniques du plaidoyer dans les associations et ONG étasuniennes.

Définie sur une période spécifique (2018-2022), chaque grand sujet de plaidoyer est mis en lumière par la définition d'objectifs spécifiques, chiffrés, mesurables et atteignables. Parmi les 37 objectifs spécifiques, l'association souhaite réduire de 50% le nombre de vols de vélos et sensibiliser 30 000 enfants, parents et éducateurs à la pratique du vélo sur la période 2018-2022.

Autre élément de bonne pratique, cette stratégie de l'association est parfaitement transparente, publique sur le site internet (5) de l'association et incite à l'action.



Démarche de plaidoyer à la base dans une communauté Latino en Arizona, Etats-Unis



Le plaidoyer à la base émerge communément de situations où les politiques sont en déphasage avec les populations. Dans ce type de plaidoyer, les organisations ou associations se mobilisent pour changer cette situation, en partenariat avec ces populations qui participent alors activement au changement. Le plaidoyer à la base implique donc de *faire avec*, et non *pour* les habitant-es.

Une de ces démarches a été conduite dans le cadre d'un projet de promotion de la santé en Arizona. Les associations et les habitant-es de trois quartiers marginalisés ont pu s'investir concrètement dans des actions de plaidoyer à destination de la collectivité, mobiliser les populations locales autour d'action en faveur du vélo : apprentissage, réparation, proposition de nouveaux itinéraires cyclables, etc. (6)



À retenir

Quoi, qui, et comment ? Ces trois questions permettent à toute organisation de structurer l'élaboration et la conduite de son plaidoyer. En particulier, les 6 étapes présentées ici offrent un repère pour déployer progressivement son plaidoyer, en fonction des moyens humains de l'organisation et de l'expérience acquise. La nomination de référents et/ou l'attribution de tâches au sein d'un collectif en charge d'un plaidoyer : veille politique, rédaction de documents d'argumentaire, préparation et logistique des actions, etc., pourront vous aider à définir une stratégie de plaidoyer en faveur des mobilités actives et passer à l'action !

Pour citer cette fiche

Académie des experts en mobilités actives (2022). Plaidoyer pour les mobilités actives : une affaire collective. ADMA.

Références

- (1) FUB, plateforme "parlons-vélo". Cette plateforme agrège différents grands chantiers de plaidoyer de la FUB et du mouvement vélo dans le cadre de grands textes législatifs, d'élections locales et nationales, d'enquêtes nationales d'envergure, etc.
- (2) Place aux Piétons, Le manifeste du collectif est accessible via ce lien : <http://placeaupieton.medtool.net/file/medtool/webmedtool/plactool01/botm0003/pdf00002.pdf>
- (3) De nombreuses ONG et institutions proposent des guides et des référentiels méthodologiques sur le plaidoyer. Nous pouvons citer l'UNICEF, l'ONG Coordination Sud, Care International, etc.
- (4) Le communiqué de presse de Bizi! et le détail de la campagne médiatique pour offrir la Bizi Kleta : <https://bizimugi.eu/le-senateur-maire-de-biarritz-m-didier-borotra-recoit-le-velo-bizi-kleta-en-mains-propres>
- (5) La stratégie de plaidoyer de la San Francisco Bicycle Coalition est disponible via ce lien : <https://sfbike.org/about/strategic-plan-2018-2022>
- (6) Moore-Monroy, M., Wilkinson-Lee, A. M., Lewandowski, D., & Armenta, A. M. (2016). No hay peor lucha que la que no se hace: Re-negotiating cycling in a Latino community. In *Bicycle Justice and Urban Transformation*. Routledge.

Pour aller plus loin

www.mobilites-actives.fr

 @ADMA_fr

 Académie des Mobilités Actives